

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SEANCE Du 18 mai 2016

Date de la convocation : 12 mai 2016

Etaient présents : M. BARRAL, M. MIRABEL, M. MORIN, Mme RIONDET, M. BUDYNEK, Mme TRINQUET, M. JACQUET, M. BOMBRUN, Mme QUINCIEU, M. DUCHAMP, Mme DUMAS, M. PASTOR, Mme GILLIARD, M. JURDYC, M. CLERC, Mme JAILLOT.

Absent : Mme DUMONT, M. GIUST.

Ont donné procuration : Mme BARRAL ; Mme DEVOS ; Mme BUDYNEK ; Mme MORON
Mme JAILLOT été nommée secrétaire

Monsieur le Maire donne compte rendu des actes signés en application des articles L 1421-11, L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales

Commission des finances et projets

- Contrat pour le nettoyage complet d'un appartement (rue du 8 mai 1945)
Cocontractant : FACILITY– Prix TTC 2520.00 €
- Contrat pour des travaux de peinture d'un appartement (rue du 8 mai 1945)
Cocontractant : FT MULTISERVICES– Prix TTC 4269.50 €
- Contrat pour la fourniture et pose d'un moteur de portail (rue du 8 mai 1945)
Cocontractant : SERRURERIE STEFAN– Prix TTC 2892.00 €
- Contrat pour un poste numérique Optipoint (police municipale)
Cocontractant : BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES – Prix TTC 378.90 €
- Contrat pour la commande d'accumulateurs (salle Verchère et bibliothèque)
Cocontractant : DELTA SECURITY– Prix TTC 95.04 €
- Contrat pour la fourniture et pose de prises (mairie)
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 519.00 €
- Contrat pour la formation « accueillir une personne en situation de handicap »
Cocontractant : ADAPEI DU RHONE – Prix TTC 900.00 €

Commission Cadre de Vie et Proximité

- Contrat pour la fourniture de semis de jachères fleuries
Cocontractant : ESPACES VERTS DUCHAMP – Prix TTC 950.40 €
- Contrat pour intervention sur éclairage public – nuit du 31 mars
Cocontractant : BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES – Prix TTC 330.00 €

- Contrat pour nettoyage route de Saint Anin, suite à coulée de boue
Cocontractant : Entreprise TURAN – Prix TTC 720,00 €

Commission scolaire et sociale

- Contrat pour la réfection seuil sur porte accès école maternelle
Cocontractant : BP CONSTRUCTION – Prix TTC 468.00 €
- Contrat pour la fourniture et plantation (école maternelle)
Cocontractant : JE DIS VERT – Prix TTC 1283.04 €
- Contrat pour la fourniture et pose de compas (fenêtres restaurant scolaire)
Cocontractant : MCB – Prix TTC 603.90 €
- Contrat pour la fourniture de 3 PC portable pour l'école élémentaire (2) et pour l'école maternelle (1). Cocontractant Micro Logic - Prix TTC 2448,00 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 393.33 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 391.90 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 346.19 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 449.82 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 374.78 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 390.12 €
- Contrat pour la fourniture scolaire (école élémentaire)
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 288.65 €
- Contrat pour une visite à l'aquarium de Lyon (école maternelle)
Cocontractant : AQUARIUM DE LYON – Prix TTC 600,00 €
- Contrat pour des fourniture atelier créatif (école maternelle)
Cocontractant : GILEDUC – Prix TTC 294.00 €
- Contrat pour la fourniture et pose de châssis alu pour ouverture fenêtres école maternelle
Cocontractant : MCB MENUISERIE – Prix TTC 2904.00 €
- Contrat pour la création d'ouverture (école maternelle)
Cocontractant : BP CONSTRUCTION – Prix TTC 4950.00 €
- Contrat pour la reprise de fuite sur le réseau chauffage (école maternelle)
Cocontractant : SARL MARTIN – Prix TTC 540.00 €

- Contrat pour une armoire réfrigérée et une armoire réfrigérée négative au Restaurant scolaire. Cocontractant : BACCHUS - Prix TTC : 874, 00 €
- Contrat pour un sèche linge au Restaurant scolaire. Cocontractant : ASTRAL - Prix TTC : 1081,20 €
- Contrat pour des haies et des javelots pour l'école élémentaire Cocontractant : CASAL SPORT - Prix TTC : 277,80 €

Commission Culture Communication, et Relations Institutionnelles

- Contrat pour une rencontre direct avec auteur (médiathèque) Cocontractant : Anne PERCIN- Prix TTC 226.00 €
- Contrat pour l'achat de mobilier de conférence (médiathèque) Cocontractant : LYRECO – Prix TTC 551.36 €
- Contrat pour la réalisation de flyers, carte de vœux, magazine municipal et dépliants Cocontractant : LAURIEDIAZ– Prix TTC 10920.00 €
- Contrat pour l'achat carte google play et google store pour la méditahèque Cocontractant : FNAC– Prix TTC 200,00 €
- Contrat pour un spectacle pour les petits à la médiathque Cocontractant : Association AMAC– Prix TTC 300.00 €
- Contrat pour un spectacle à la médiathque Cocontractant : Annie TRIOLLIER– Prix TTC 800.00 €

Commission sport et Associations

- Contrat pour abattage et évacuation des souches (boulodrome) Cocontractant : PETIT FILS DU LAC– Prix TTC 3120.00 €
- Convention de subventionnement pour la mise à disposition gratuite d'un local Cocontractant : VIVONS SOLAIZE ENSEMBLE –
- Contrat pour l'achat d'une batterie de rechange pour traceuse terrain de foot Cocontractant : FOURNITURES POUR ESPACES VERTS – Prix TTC 337.97 €
- Contrat pour l'achat de Tee-shirt (club de football) Cocontractant : LYON SPORT COLLECTIVITE– Prix TTC 597.45 €
- Contrat pour l'achat de deux machines à glaçons (bâtiments municipaux) Cocontractant : BACCHUS– Prix TTC 1677.60 €
- Contrat pour la fourniture de galet pour poteaux badminton (gymnase) Cocontractant : MARTY SPORTS– Prix TTC 144.00 €
- Contrat pour la fourniture de deux treuils de volley (gymnase) Cocontractant : FOOGA– Prix TTC 185.76 €
- Contrat pour des travaux de plomberie (local foot) Cocontractant : SARL MARTIN– Prix TTC 288.00 €

- Contrat pour le remplacement du mitigeur douche collectif et diagnostic volet d'air frais (hall sportive)
Cocontractant : SARL MARTIN- Prix TTC 1022.40 €

Administration générale

- Contrat pour une commande de drapeaux
Cocontractant : FONTANEL SARL – Prix TTC 208.86 €
- Contrat pour l'achat d'enveloppe avec logo mairie (mairie)
Cocontractant : IMPRIMERIE DE L'ALPHABET – Prix TTC 1011.60 €
- Contrat pour la fourniture de papier (mairie)
Cocontractant : MOURY CPC – Prix TTC 93.60 €
- Contrat pour la réparation de la serrure véhicule Berlingo (service technique)
Cocontractant : GARAGE DUCRET – Prix TTC 68.30 €
- Contrat pour la fourniture d'outils (service technique)
Cocontractant : DELTA SECURITY – Prix TTC 48.00 €
- Contrat pour des cartouches d'imprimante au Restaurant scolaire.
Cocontractant : fiduciaire bureautique - Prix TTC : 228,50 €

Commission finances

Délibération N° 16-05-19

Objet : Décision modificative n° 1

Rapporteur : Pascal Jurdyc

M. le Maire informe le conseil municipal que la loi de finances pour 2016 a créé une dotation de soutien à l'investissement des communes et intercommunalités de 95 millions d'euros pour la Région Auvergne Rhône Alpes.

Les opérations de mise en accessibilité des équipements publics étant éligibles, il est envisagé d'accélérer ces travaux sur la commune, à hauteur de 670 000. 00 €.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux de mise en accessibilité ont d'ores et déjà été prévus au budget primitif, à l'article 2313 et à hauteur de 50 000.00 €, pour la salle de la Verchère, la médiathèque, l'agence postale, le restaurant scolaire notamment, cela dans le cadre de l'agenda de mise en accessibilité adopté en septembre 2015.

Voici les écritures à prévoir :

Dépenses de fonctionnement :

657351-020 : - 670 000.00 €

023-01 : 670 000.00 €

Dépenses d'investissement :

2313-020 : 670 000.00 €

Recettes d'investissement :

021-01 : **670 000.00 €**

- Le budget s'équilibre désormais en section d'investissement à : **1 561 200.00 €**
- et demeure inchangé en section de fonctionnement
à : **4 641 266.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative.

Commission finances

Délibération n°16-05-20

Objet : Demande de subvention dans le cadre du Fonds national de soutien à l'investissement public local prévu par l'article 159 de la loi de finances 2016

Rapporteur : Pierre Mirabel

Le 23 février dernier, était présenté en Préfecture, le plan du gouvernement visant au soutien à l'investissement public local.

En effet, le gouvernement a prévu de mobiliser en 2016 une enveloppe d'un milliard d'euros en faveur de projets portés par les communes et leurs groupements.

D'une part, l'enveloppe consacrée à l'équipement des territoires ruraux a été majorée, d'autre part, la Loi de finances – en son article 159 - a créé une dotation budgétaire dont une partie est consacrée à de grandes priorités d'investissement concernant par exemple la réalisation de projets de rénovation thermique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics ou de développement d'infrastructures.

S'agissant de l'enveloppe réservée dans ce cadre aux collectivités de la région Auvergne Rhône-Alpes, il a été prévu de consacrer 58,8 M€ aux grands projets d'investissement.

La commission municipale des finances traitant du budget prévisionnel 2016 s'est tenue le 27 janvier 2016, le rapport de présentation du budget prévisionnel a été transmis pour l'information des élus du conseil municipal le 3 février 2016 et le conseil municipal de Solaize a adopté son budget prévisionnel le 10 février 2016.

L'ensemble de ce processus s'étant tenu en amont de l'annonce de cette enveloppe, un dossier spécifique n'a pu être constitué pour y prétendre.

Des contacts ont été pris avec les services de la Préfecture pour évaluer l'éligibilité des différents projets de la commune de Solaize à cette enveloppe.

Il est apparu que le projet de mise en accessibilité du bâtiment de la mairie de Solaize – ainsi que les prévisions de mise en accessibilité des bâtiments tels que La salle de la Verchère, le

restaurant scolaire, la médiathèque, l'agence postale notamment – sont éligibles à l'enveloppe liée à la mise aux normes des équipements publics.

Le projet de mise en accessibilité de la mairie est estimé globalement à :

- Travaux : 765 000 €ht
- Maîtrise d'œuvre de conception : 50 000 €ht
- Missions annexes (contrôle technique, repérages amiante et plomb, coordination sécurité santé, consuels, étude de structure) 15 000 €ht

Le programme de travaux prévoit :

- De rendre accessible le parvis de la mairie pour que le public accède à l'accueil de la mairie ainsi qu'à ses services principaux que sont l'état civil et l'urbanisme
- De positionner au rez-de-chaussée les fonctionnalités suivantes qui sont actuellement uniquement accessibles sur les étages du bâtiment : police municipale, un bureau d'accueil pour des rendez-vous individuels, une petite salle de réunion
- De créer des sanitaires accessibles au personnel et au public
- De créer un parking avec des places handicapées directement accessibles au bâtiment de la mairie

Pour l'année 2016 et pour l'ensemble de ces travaux, ceux portant sur la mairie ainsi que ceux portant sur le reste des bâtiments décrits, il est inscrit au budget – à l'article 2313 – une somme globale de 720 000 €ttc (soit 600 000 €ht)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'exposé ci-dessus ainsi que le programme de travaux
- Sollicite les services de l'Etat en vue de bénéficier d'un soutien financier aux opérations ainsi décrites dans le cadre de l'enveloppe destinée aux grandes priorités d'investissement
- Autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires en vue d'obtenir cette aide financière
- Autoriser le versement de cette aide et de dire que les montants correspondants seront prévus par décision modificative de la section d'investissement du budget de la commune

Commission finances

Délibération N° 16-05-21

Objet : Signature d'un bail à ferme

Rapporteur : Dominique Pastor

-Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2241-1 alinéa 1,

-Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 septembre 2006, relative au renouvellement du bail à ferme du terrain dénommé « Grand Berlionnait » à Monsieur Bit Bernard, exploitant agricole.

-Vu, la non reconduction de ce bail, souhaitée par l'exploitant,

Considérant qu'un exploitant a formulé une demande à la mairie en vue de l'occupation du terrain libre de toute occupation, situé sur la parcelle ZB 91 à Solaize.

Le demandeur est Monsieur Pierre DUMONT

Le demandeur accepte dans sa requête

- Le montant du loyer suivant : 63,84 € / an
- La durée prévue fixée à 9 années.
- La signature du bail à ferme afférent

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte la demande de Monsieur Dumont pour l'occupation de la parcelle ZB 91 en vue de l'exploitation du terrain.
- Autoriser M. le maire à signer le projet de bail selon les conditions présentées en séance.

Vu par nous, Maire de la commune de SOLAIZE, pour être affiché le 25 mai 2016, conformément à la loi du 04 août 1884

**Le Maire
Guy Barral**